



CAPa Métiers de l'Agriculture

Par apprentissage (Niveau 3)

Durée totale de la formation :

800 heures (400 heures/an)

Date de session :

Début septembre à début juin (sur deux ans)

Délai d'accès à la formation :

Tout au long de la formation (sous réserve d'avoir un contrat)

Lieu :

UFA Carmejane
Route d'Espinouse
04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour l'année précédente :

Taux de réussite : 80%

Taux d'insertion : 33%

Taux de satisfaction : 100 % de satisfait dont 25 % de très satisfait

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Acquérir les capacités nécessaires pour prétendre au métier d'ouvrier(ère) agricole.

Maîtriser les bases concernant les soins et la conduite des animaux, des travaux sur les cultures et de l'entretien du matériel. Acquérir des connaissances élémentaires sur le monde du travail ainsi que les principaux moyens d'expression et de communication.

MÉTIERS VISÉS :

Ouvrier(ère) agricole en élevage préférentiellement en orientation ruminants.

POURSUITE D'ETUDES :

Un BP REA est envisageable en fonction du projet professionnel.

MODALITÉS D'ALTERNANCE :

En moyenne une à deux semaine(s) par mois en centre (11 à 12 semaines par an selon les années de début septembre à début juin).

CONTENU DE LA FORMATION :

UC d'enseignement général	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année (durée)	UC d'enseignement technique et professionnel	1 ^{ère} et 2 ^{ème} année (durée)
UCG 1 Agir dans les situations de la vie courante	126 heures	UCP 1 Soins aux animaux et conduites des productions animales	154 heures
UCG 2 Œuvrer à sa construction personnelle	126 heures	UCP 2 Travaux mécanisés et conduite des productions végétales	154 heures
UCG 3 Interagir avec son environnement social	49 heures	UCP 3 Entretien et réparation des matériels et équipements	126 heures
		UCARE Travaux en arboriculture	70 heures
Total	13 h/ semaine	Total	22 h/ semaine

CFPPA/UFA de Carmejane

Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson
Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr
Site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/>

Contacts :

Responsable de formation :
Jean-François SANTIN
jean-francois.santin
@educagri.fr

Responsable administrative :
Sandrine BERTRAND
sandrine.bertrand1@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité :

Référent handicap :
Philippe BONIFACE
philippe.boniface@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous contacter pour connaître les modalités.

MODES DE VALIDATION :

Formation diplômante de niveau 3.

MÉTHODES D'ÉVALUATION :

Évaluation par entretien d'explicitation, les UC professionnelles sont évaluées en entreprise et en centre.

PRE-REQUIS ET PUBLIC VISE :

Les personnes de 16 à 29 ans ayant un niveau 3ème.

CONDITIONS D'ADMISSION :

Satisfaire à l'entretien de motivation.
Avoir un contrat d'apprentissage.

FRAIS PÉDAGOGIQUES : 60 euros par an.

REMUNERATION APPRENTI :

SMIC BRUT mensuel : 1554,58 € (au 1 ^{er} janvier 2021)		
Rémunération 1^{ère} année		
Avant 18 ans 27% du SMIC 419,74€	De 18 à 20 ans 43% du SMIC 668,47€	21 ans à 25 ans 53% du SMIC 823,93 €
Rémunération 2^{ème} année		
Avant 18 ans 39% du SMIC 606,29€	De 18 à 20 ans 51% du SMIC 792,84€	21 ans à 25 ans 61% du SMIC 948,29€
Rémunération 3^{ème} année		
Avant 18 ans 55% du SMIC 855,02€	De 18 à 20 ans 67% du SMIC 1041,57€	21 ans à 25 ans 78% du SMIC 1212,57€
Pour les 26 ans et plus : 100% du SMIC soit 1554,58 €		

L'apprenti est exonéré de la totalité des cotisations salariales avant 26 ans. Au delà, sa cotisation sera faible (une vingtaine d'euros) sur la part de sa rémunération supérieure à 79% du SMIC.

L'apprenti peut bénéficier d'aides (au logement, au permis de conduire), nous contacter pour tout renseignement.

CFPPA/UFA de Carmejane

Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson
Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr
Site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/>

Mis à jour le 28/05/2021